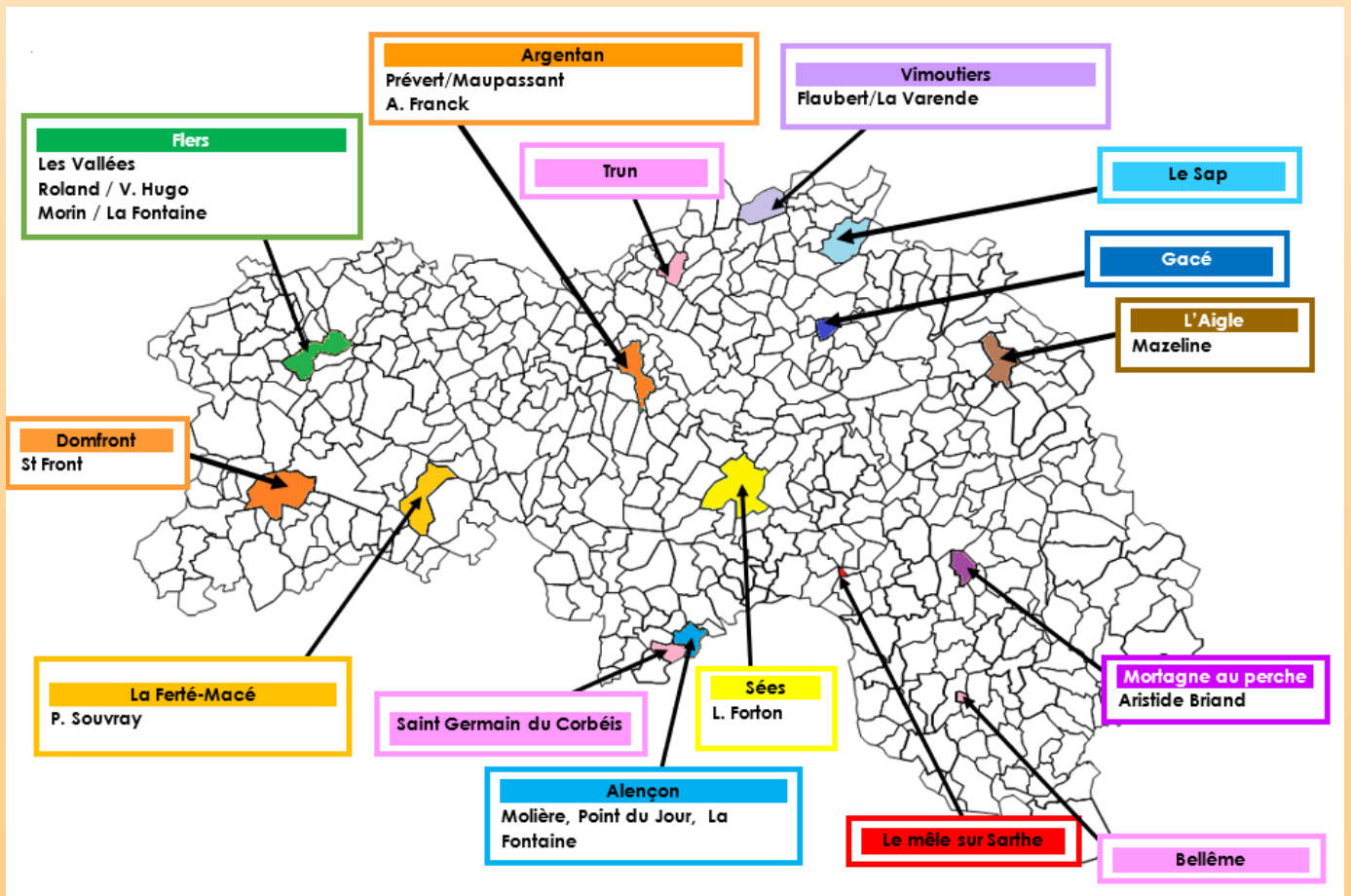


# RASED

Réseau d'aides  
spécialisé aux élèves  
en difficulté



# RASED

Circulaire n° 2014 – 107 du 18 – 8 - 2014

## Définition

Dispositif du 1<sup>er</sup> degré,

**Complémentaire** de l'activité des enseignants dans les classes

Le RASED apporte **en équipe** une meilleure réponse aux difficultés d'apprentissage et d'adaptation.

## Fonctionnement

Actions de prévention ou co-intervention définies en conseil de maîtres

Demande de remédiation de l'enseignant auprès du RASED après accord avec les parents ( fiche échange )

## Missions



**Prévenir** les difficultés durables d'apprentissage

**Bilan psychologique personnalisé**

Rédaction du **Projet d'Aide Spécialisé ( PAS )**

Suivi du **parcours** d'élève

Participation au **Pôle ressource**

## Public accueilli

**Dès l'école maternelle**, élèves dont les attitudes, les réponses aux consignes et l'adaptation à la vie collective révèlent des difficultés susceptibles de nuire à leur avenir scolaire.

**À l'école élémentaire**, élèves qui ne parviennent pas à répondre aux attendus des programmes.

## Acteurs

Sous l'autorité de l'inspecteur de circonscription

Sous la responsabilité du Directeur d'école

Le psychologue  
de l'Éducation  
Nationale

Le Professeur des  
écoles à dominante  
pédagogique

Le Professeur  
des écoles à  
dominante  
relationnelle

### Les missions de l'enseignant spécialisé

Les membres du RASED apportent leurs compétences aux équipes pédagogiques en les aidant à

- **Analyser** les situations
- **Reconnaître et prendre en compte les besoins** des élèves : identifier les points d'appui et les obstacles aux apprentissages.
- **Adapter** les réponses nécessaires : établir des objectifs

Ils **contribuent** également à l'élaboration des **PAP, PPRE** et **mise en œuvre des PPS**

### Modalités de travail

regroupement d'adaptation

co-intervention